

## AVIS PUBLIC



## LOI SUR L'AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME, ART. 53.11

**AVIS PUBLIC** est, par la présente, donné par Vincent Marcoux, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Bécancour, que le règlement numéro 426 modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Bécancour, est entré en vigueur le 17<sup>e</sup> jour du mois de juin 2026, date de son adoption, conformément aux dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

Ce règlement vise à modifier le tracé de la route Verte sur le territoire de la ville de Bécancour.

Tout intéressé peut contacter Mme Julie Dumont, directrice du service de l'aménagement, au 819-298-3300 poste 234, pour obtenir une copie dudit règlement.

**DONNÉ** à Bécancour, ce 6<sup>e</sup> jour du mois de juillet 2026.

**Vincent Marcoux**  
Directeur général et greffier-trésorier